



Dossier de l'OHI n° S1/6200/C-1

**LETTRE CIRCULAIRE DU
CONSEIL 06/2017
19 juillet 2017**

**APPEL A COMMENTAIRES CONCERNANT LES PROPOSITIONS A EXAMINER
LORS DE LA 1^{ère} REUNION DU CONSEIL DE L'OHI**

Références :

- A. Lettre circulaire du Conseil 03/2017 du 09 juin – *Annonce de la première réunion du Conseil de l'OHI et ordre du jour provisoire*
- B. Règles de procédure du Conseil de l'OHI - *Règle 7*

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

1. L'Assemblée et le Conseil sont aujourd'hui les principaux organes de l'OHI au sein desquels sont examinées les propositions soumises par les Etats membres, par les organes subsidiaires de l'OHI et par les organisations observatrices.
2. L'ancien processus pré-Conférence incluait la diffusion d'un « *Livre rouge* » qui contenait les propositions soumises à l'examen de la Conférence conjointement avec tout commentaire ultérieur fourni par des Etats membres, complété, le cas échéant, par des commentaires du Comité de direction. Ce processus apportait aux Etats membres une bonne compréhension des questions à débattre ainsi que des différentes opinions des autres Etats membres, avant la Conférence elle-même, facilitant ainsi les processus d'examen et de prise de décision. Toutefois, contrairement à la pratique antérieure établie lors des Conférences hydrographiques internationales, les Règles de procédure existantes pour l'Assemblée et pour le Conseil ne contiennent pas de dispositions spécifiques relatives à la sollicitation et à la diffusion de commentaires avant les sessions ou réunions.
3. Le secrétaire général considère qu'il serait utile de maintenir les dispositions précédentes en sollicitant des commentaires avant la tenue des sessions de l'Assemblée et des réunions du Conseil. Pour cette raison, le processus de « *Livre rouge* » a été suivi dans le cadre de la préparation de la première session de l'Assemblée tenue en avril 2017. Aucun commentaire défavorable n'a été reçu de la part des Etats membres en ce qui concerne cette procédure.
4. Afin d'officialiser le processus dans le cadre des dispositions relatives à l'Assemblée et au Conseil, le secrétaire général invite le Conseil à approuver que le processus de « *Livre rouge* » soit inclus dans les préparations des futures sessions de l'Assemblée et des futures réunions du Conseil. Dans l'intervalle, et comme cela a été le cas pour la première session de l'Assemblée, le secrétaire général, par le biais de cette lettre, invite à la soumission de commentaires sur les propositions qui seront examinées par la première réunion du Conseil.
5. Outre sept propositions rédigées par le secrétaire général concernant des items figurant à l'ordre du jour provisoire diffusé à l'annexe A de la référence A, le Secrétariat de l'OHI a reçu deux propositions d'Etats membres en réponse à l'invitation à soumettre des propositions également faite en référence A. La liste de ces propositions est présentée à l'annexe A. Les propositions (en anglais

seulement) peuvent être téléchargées à partir de la page du Conseil sur le site web de l'OHI à l'adresse : www.iho.int → Conseil de l'OHI. Des exemplaires papier des propositions peuvent être fournis sur demande aux Etats membres qui ne pourraient pas télécharger d'exemplaire via internet.

6. La référence B exige que tous les documents d'accompagnement soient soumis aux Etats membres au moins deux mois avant le jour d'ouverture de la réunion du Conseil, c'est à dire au plus tard le 17 août 2017. Afin qu'un « *Livre rouge* » soit préparé, les Etats membres sont invités à étudier les propositions listées à l'annexe A qui seront soumises au Conseil et à transmettre tout commentaire qu'ils pourraient formuler, afin qu'ils parviennent au Secrétariat de l'OHI (par courriel : cl-lc@iho.int ou par télécopie : +377 93 10 81 40) **au plus tard le 7 août 2017**. Les commentaires seront ensuite publiés dans un « *Livre rouge* » qui fera partie des documents de la réunion qui seront publiés peu après.

Veillez agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération,



Robert WARD
Secrétaire général

Annexe

A. Liste des propositions soumises à l'examen de la 1^{ère} réunion du Conseil de l'OHI.

**LISTE DES PROPOSITIONS SOUMISES A L'EXAMEN DE LA 1^{ère} REUNION DU
CONSEIL DE L'OHI**

(au 17 juillet 2017)

Item de l'ordre du jour	Objet de la proposition	Présentée par	Référence
2	Révision des résolutions de l'OHI 5/1957, 1/1969, 9/1967, 5/1972, 1/2014, 4/1957, 8/1967, 1/1965 et 2/1965	Secrétaire général	C1-2.2
2	Examen de la règle 12 des Règles de procédure du Conseil	Secrétaire général	C1-2.3
2	Méthodologie et calendrier pour traiter des états financiers annuels et des ajustements aux documents de base	Secrétaire général	C1-2.4
5	Examen du plan stratégique	Secrétaire général	C1-5.1
5	Proposition visant à évaluer la situation, les besoins et les options en vue d'intégrer le plan stratégique de l'OHI/les indicateurs de performance, le budget et les activités du programme de travail	Etats-Unis d'Amérique	C1-5.2
6	Proposition de thème pour la Journée mondiale de l'hydrographie pour 2018	Secrétaire général	C1-6.1
6	Proposition visant à amender le Règlement général pour traiter de l'aptitude médicale des candidats à l'élection aux postes de secrétaire général ou de directeur, ainsi que les conditions de service des directeurs.	Secrétaire général	C1-6.2
6	Examen par le Conseil de la définition de l'expression « intérêt hydrographique »	Secrétaire général	C1-6.3
6	Proposition visant à amender le Règlement général eu égard au processus d'élection du secrétaire général et des directeurs	Canada Soutenu par l'Australie, la France et la Norvège	C1-6.4